Nantes Université

1 quai de Tourville - BP 13522
44 035 Nantes Cedex 1

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF SUR LE SITE DE L'IUT DE LA ROCHE-SUR-YON



Dossier de Consultation des Entreprises

Lot N°09 CLOISONS SECHES - FAUX PLAFONDS

14 Septembre 2026

Bureau de contrôle:

Bureau Veritas

8 impasse René Fronk 85000 – La Roche Sur Yon
Pierrick THIBOUT - pierrick.thibout@bureauveritas.com

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

ATAE – Coordinateur securité

12, avenue Jules Verne – 44230 Saint Sebastien sur Loire
Fabien ROUILLE – Frouille@atae.fr

Equipe de Maitrise d'Œuvre:

ABBA - Atelier Baste Batlle Architectes

16 rue Lally Tollendal - 75019 Paris
tel: 01 83 81 44 50 / Mail: Atelier@abba.archi

Claire Archimbaud Architecte

3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / agence@claire-archimbaud.fr

CCE

256 bis route de Coulonges 79000 Niort
tel 05 49 73 43 75 / contact@cce-associes.fr

SITEA

4 rue de la Palenne 17139 Dompierre-sur-Mer
tel: 05 46 34 13 24 / nantes@siteaconseil.fr

CLIMAT CONSEIL

10 route de la Torchaise 86580 Vouneuil Sous Biard
05 49 03 18 42 / secretariat@climat-conseil.com

B.A.-BOIS

3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / contact@ing-babois.fr

B.A.-BETON

3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / contact@ing-babois.fr

GANTHA

12 boulevard Chasseigne - 86000 Poitiers
tel: 05 49 46 24 01 / contact@gantha.com

Sommaire

1 GENERALITES ---- 2
2 TRAVAUX PREPARATOIRES ---- 6
3 DOUBLAGES ---- 7
4 CLOISONS ---- 9
5 GAINES TECHNIQUES ---- 10
6 PLAFONDS DE FINITION ---- 11
7 AUTRES TRAVAUX ---- 14

1 GENERALITES

1 1 Textes réglementaires.

Les travaux du présent lot sont soumis aux règles de construction et normes suivantes.
L'énumération ci-après, n'est pas limitative et vient préciser pour ce lot, les prescriptions générales du CCTP à ce sujet.
- DTU.
- DTU 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre.
- DTU 25.221 : Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre.
- DTU 25.222 : Plafonds fixés (plaques de plâtre à enduire ou à parement lisse)
- DTU 25.231 : Plafonds suspendus en éléments de terre cuite.
- DTU 25.232 : Plafonds en plaques de plâtres à enduire et plaques de plâtres à parement lisse.
- DTU 25.31 : Ouvrages verticaux en carreaux de plâtre à parement lisse.
- DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de parement plâtre (à faces cartonnées).
- DTU 25.42 : Complexes de doublage.
- DTU 25.51 : Plafonds en staff.
- DTU 58.1 : Travaux de mise en œuvre de plafonds suspendus.
- DTU 59.1 : Travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 20.1 : Ouvrages en maçonnerie de petits éléments. Parois et murs.
- Règle TH-K77 et règles Th-U : Règles de calcul des caractéristiques thermiques dans les constructions.
- Règles Th-U : Nouvelle règlementation thermique.
- Nouvelle réglementation acoustique.
- Normes Françaises.
- Règle sismique Eurocode 8.
- NF P 72-302 : Plaques de parement en plâtre - Définition, spécifications et essais.
- NF A 91-131 : Fils d'acier galvanisés à chaud - Spécification du revêtement de zinc.
- NF P 72-301 : Carreaux en plâtre d'origine naturelle à parements lisses.
- NF B 12-301 : Gypse et plâtre - Plâtres pour enduits intérieurs.
- Cahiers CSTB Groupe Spécialisé n° 9 - cloisons et contre-murs en plâtre.
- Règles professionnelles.
- Avis techniques du CSTB.
- Recommandations des fabricants.
- Tous documents publiés postérieurement à l'établissement du présent dossier, connus et validés au jour de la remise des offres.
- Lois, décrets et arrêtés, règlements et circulaires en vigueur à l'époque de la passation des marchés.
- Arrêté du 14/6/69 en matière d'acoustique.
- Arrêté du 26/12/2023 relatif à l'attestation du respect de la réglementation acoustique.

1 2 Consistance des travaux.

Les travaux de cloisons sèches comprennent, sauf spécifications contraires dans les documents particuliers du marché :
- L'amenée et le repli du matériel sur le site.
- La présence aux rendez-vous de chantier d'une personne qualifiée de l'entreprise.
- La signalisation de ses matériels et matériaux pendant la durée du chantier.
- Organisation de ses travaux en fonction de la programmation de l'ensemble du chantier en précisant les temps d'exécution.
- Les moyens d'accès, échafaudage, nacelle escaliers intérieurs, extérieurs provisoire nécessaire au chantier.
- Les roulottes de chantier de l'entreprise.
- L'ensemble des travaux des documents particuliers du marché.
- L'implantation et le traçage du développé des ouvrages en plaques.
- La fourniture et pose des plafonds d'isolation et de protection au feu, doublages, cloisons, gaines et habillages en plaques de plâtre, compris ossature et finition.
- La fourniture et la pose de l'isolant et du pare-vapeur.
- Les différentes ossatures (bois, fourrures, montants...), dispositifs de suspension des plafonds, dispositifs d'appui intermédiaire, matériaux de fixations (clous, vis, adhésifs).
- Le rebouchage des trous autour des tiges filetées à l'aide de mortier adhésif, compris polochons pour les plafonds de protection au feu.
- Les ossatures complémentaires en tête des cloisons dans les plénums pour fixation sur le support haut (charpente, béton, plafond, bac acier...).
- La fourniture et la pose, sous la structure support, des ossatures primaires éventuellement nécessaires.
- La fourniture et pose des plaques standards, hydrofuge, résistante au feu ou incombustible conformément à la réglementation suivant le type des locaux.

...Suite de "1 2 Consistance des travaux...."

- Les fermetures des abouts des cloisons.
- Les matériaux de traitement des joints (bandes et enduits), dispositifs de protection des angles saillants verticaux (bandes spéciales, baguettes d'angles),
- Dispositifs de protection en pied par film polyéthylène pour les cloisons dans les pièces humides en remontées de chaque côté des cloisons,
- Traitement acoustique du pied de cloisons joint mousse sous rail et mastic sous plaques en pied,
- Renforcements nécessaires pour les différents appareils fixés sur ces cloisons par dispositifs de renfort dans le cas de fixations de charges ou moment de renversement supérieur à 30 kg demandés avant exécution par les lots concernés.
- Les dispositifs de liaison des huisseries coupe-feu et phonique par renforcement du montant au droit des baies et ajout de plaque dans le chants des huisseries.
- Les ouvrages complémentaires pour les cloisons garde-corps par doublement des montants et ajout d'un feuillard métallique de 1.00 m de hauteur sur une lisse complémentaire.
- Les joints de dilatations par doublement des montants, bourrage en laine minérale pour fond de joint, mastic de joint et profilé de dilatation métallique.
- Les créations de vide d'air des doublages extérieurs par incorporation de l'isolant dans les montants ou double rosace ou autres dispositifs suivant le type d'ossature.
- La mise en chauffage des locaux pour l'exécution des ouvrages du présent lot.
- Le contrôle des aplombs des huisseries et trappes associées aux plafonds, cloisons, doublages et gaines.
- Dans le cas où la pose des bloc-portes et trappes serait réalisée par le présent lot, les travaux comprennent dans ce cas la mise en place, réglage et scellement au gros œuvre des huisseries et trappes à l'avancement des ouvrages.
- Le dépoussiérage de la surface du gros œuvre au raccord avec les ouvrages en plaques.
- Les renforts de fixation éventuellement prévus (traverse supplémentaire, platine, raidisseurs...) ou renfort d'ossature (huisserie dans le cas de porte lourde...).
- Le traitement des joints de raccordement entre les ouvrages en plaques et les murs, sols, plafonds de nature différente.
- Le traitement de finition par joints acryliques entre les ouvrages en plaques et les autres ouvrages (menuiserie extérieures et intérieures, plinthes, huisserie, grilles, appareils sanitaires, appareils électriques, faux-plafonds suspendus ...)
- Le traitements par joints acryliques entre les cornières de faux-plafonds et les plaques de plâtre.
- Les travaux de raccords et calfeutrements à la suite d'incorporations diverses (gaines électriques, gaines fluides, etc.).
- Les bandes résilientes, semelles résilientes, joints spéciaux...
- Les travaux d'incorporations diverses.
- Le nettoyage des ouvrages après réalisation.
- Le nettoyage avant, pendant et fin de chantier et l'enlèvement de tous déchets et gravois résultant de ces travaux.

1 3 Qualité des matériaux.

Les matériaux utilisés devront respecter l'ensemble des normes.
Les différents constituants des ouvrages devront être du même fournisseur pour respecter les avis techniques et procès-verbaux.

Plaques :
- Les plaques utilisées devront répondre aux spécifications de la norme NF P 72-302. Le choix, l'épaisseur et le type de plaques seront fonction de la nature de l'ouvrage et l'usage des lieux.
- Les plaques devront être stockées à l'abri des intempéries, obligatoirement à plat sur des cales et être organisé de façon à mettre les plaques à l'abri des chocs ou salissures.
- Les plaques cassées ou fendues ou d'une manière générale présentant des dégradations susceptibles de compromettre la résistance mécanique de l'ouvrage ou la tenue des finitions ultérieures ne devront pas être utilisées telles quelles.
- Les vis de fixation des plaques sur les ossatures comporteront une tête trompette protégées contre la corrosion par phosphatation ou cadmiage assurant une protection des vis résistant, pendant au moins 24 h, à l'essai au brouillard salin tel que défini dans la norme NF X 41-002.

Ossatures.
- Les ossatures en bois devront répondre aux prescriptions définies dans la norme NF B 52-001 et être au moins de la catégorie III de cette norme pour ce qui concernera les ossatures primaires et au moins de la catégorie I pour les ossatures secondaires (contre-lattage...).
- Les ossatures métalliques seront constituées de profilés en tôle d'acier, d'épaisseur nominale s < 0,60 mm, et protégés contre la corrosion par galvanisation à chaud répondant à la norme NF A 36-321, aux spécifications dont la classe de fabrication sera 1 ou 2 suivant plis et épaisseur, et dont la masse de revêtement de zinc correspondra au moins à la qualité Z 275.

...Suite de "1 3 Qualité des matériaux...."

- Les ossatures devront permettre une largeur d'appui des plaques d'au moins 35 mm en partie courante des plaques.

Isolants
- Les matériaux utilisés devront avoir fait l'objet de procès-verbal de mesure acoustique.
- Tous les isolants devront faire l'objet d'un certificat de qualification ACERMI, concrétisé par une étiquette informative réglementaire.
- Il est rappelé que les épaisseurs sont données qu'à titre indicatif, et dépendent de la nature de l'isolant ; l'entreprise devra donc respecter les résistances thermiques.

1 4 Gestion des déchets.

L'entreprise doit maintenir le chantier dans un état de propreté constant.
Les gravois, emballages, détritus et tous déchets seront descendus, sortis et évacués au fur et mesure de l'avancement.
Aucune incinération sur le chantier ne sera tolérée.

L'entreprise devra trier ces déchets avant l'évacuation à la décharge publique conformément à la réglementation.
Les bennes seront de nombre suffisant et seront soit compartimenté soit approprié à un type de déchets (métaux, cartons, gravats...)
Les bennes, le compartimentage, l'enlèvement et le droit de décharge sont à la charge des entreprises concernées ou du compte prorata suivant CCAP.

1 5 Finition des ouvrages en plaque de plâtre.

L'exécution de finition des ouvrages en plaque de plâtre sera effectuée avec les produits Mortier MAP Formule Plus, Bande à joint Placo, Bande armée, Enduit Placomix Lite ou Placojoint en poudre, hydrofugé suivant destination des locaux ou équivalent et comprendra :
- Rebouchage des espaces entre plaque supérieurs à 2 mm avec du Mortier MAP Formule Plus appliqué au couteau.
- Rebouchage des têtes de vis et des trous à l'enduit PlacomixLite ou Placojoint en poudre appliqué au couteau,
- Pose des bandes à joint serrée dans une couche d'enduit Placomix Lite appliqué au couteau,
- Enduit de remplissage Placomix Lite appliqué au couteau, après séchage, élimination des imperfections et de l'excédent,
- Enduit de finition Placomix Lite appliqué au couteau et platoir.

Les joints et angles rentrants seront traités avec des bandes à joint Placo en papier de 50 mm.
Les angles saillants seront traités avec des bandes armées Placo, de 50 mm armé de deux feuillards métalliques.
Les joints de plaque de plâtre marine seront traités avec Enduit Placomix Hydro.

1 6 Implantation des cloisons.

L'implantation des cloisons devra respecter impérativement et précisément les dimensions conséquences des règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
Une réception du Gros Œuvre devra être faite afin de détecter d'éventuels problèmes de dimensionnement.
Tout problème devra faire l'objet de signalement, auprès du Maître de l'Ouvrage et du Maître d'Oeuvre, et de proposition permettant d'atteindre le bon résultat.

1 7 Etanchéité à l'air niveau règlementaire

Règlementation et objectif :
Pour pouvoir obtenir le niveau règlementaire d'étanchéité à l'air, l'exigence principale est de ne pas dépasser une valeur de consommation de 50 kWhep par m² de SHON et par an pour le neuf.
L'entreprise se doit d'intégrer dans son marché de base toutes les sujétions nécessaires à l'obtention du niveau règlementaire d'étanchéité à l'air.
Les calculs sont faits en utilisant la méthode Th-CE qui est celle de la Réglementation Thermique 2012. Les résultats sont donc présentés en kWh d'énergie primaire par m² de Surface Hors OEuvre Nette (SHON).
L'entrepreneur devra respecter les préconisations du dossier d'appel d'offre et notamment les documents liés au calcul thermique.
Lors de la préparation du chantier, le présent entrepreneur devra justifier l'ensemble des caractéristiques thermiques de ces produits, ouvrage par ouvrage, baie par baie...
L'étanchéité à l'air des bâtiments, calculée selon la norme NF EN 13829, sera contrôlée en cours de chantier et avant livraison des bâtiments.
L'objectif d'un débit de fuite maximal de 0,60 m3/h/m² pour une différence de pression de 4 Pa entre l'intérieur et l'extérieur devra être obtenu.

Travaux à prévoir dans l'offre :
Pour atteindre le niveau règlementaire d'étanchéité à l'air, un test intermédiaire sera réalisé afin de vérifier

...Suite de "1 7 Etanchéité à l'air niveau règlementaire..."

l'objectif de la perméabilité à l'air.
Ce test sera réalisé sur un ensemble de locaux témoins en clos couvert pour chacun des bâtiments. Les titulaires de tous les lots ayant eu une intervention sur l'enveloppe d'étanchéité devront être présents.
En cas de points défectueux, il sera nécessaire de mettre en oeuvre des mesures correctives des défauts, et les mettre en oeuvre sur tous les bâtiments. Celles-ci seront totalement prises en charge par l'entreprise concernée, dans le cadre de son marché de base.
Un test final du niveau règlementaire d'étanchéité à l'air, sera réalisé avant la réception des travaux.
En cas de dépassement de la perméabilité visée, il sera nécessaire comme dans le test intermédiaire de mettre en oeuvre des mesures correctives des défauts. Celles-ci seront totalement prises en charge par l'entreprise concernée, dans le cadre de son marché de base.
Le présent entrepreneur devra l'ensemble des moyens et fournitures pour respecter cet objectif et notamment :
- Fourniture de plan d'atelier concernant les ouvrages liés à l'étanchéité à l'air.
- Respects scrupuleux des DTU, normes et avis techniques des mises en oeuvres des ces ouvrages, notamment des joints d'étanchéité.
- Démarche d'autocontrôle de la qualité lors de la mise en oeuvre des ouvrages par point d'arrêt de chantier à chaque liaison d'étanchéité à l'air.
- Calfeutrements et joints d'étanchéité à l'air supplémentaires par mousse polyuréthane à haut degré d'élasticité.
- L'utilisation de produit innovant ou plus adapté à ces contraintes de chez SIGA, PROCLIMA, TREMCO ...
- Dépose et repose des ouvrages pour obtention du résultat.
- Traitement des joints d'étanchéité.
- Traitement des calfeutrements.
- Les tests supplémentaires en cas de dépassement des valeurs lors des tests intermédiaires et finaux.
- Les compléments d'ouvrage nécessaires pour l'obtention du résultat.
Liste non limitative.

Traitement des points singuliers :
- Les écrans sous toitures devront se raccorder en parois, un soin sera apporté au closoir de faitage et aux traitements des rives.
- Les ossatures bois seront munies de bandes d'arase type DELTA de chez DORKEN ou équivalent.
- La pose des menuiseries extérieures sera traitée avec des systèmes membrane et bande de mousse polyuréthane type ILLMOD de chez TREMCO ILLBRUCK ou équivalent.
- Les menuiseries extérieures seront traitées pour l'étanchéité par raccord dans les coupes d'onglet, paumelle et poignée.
- Les coffres volets roulants devront faire l'objet d'un plan d'atelier et d'un prototype pour validation de l'étanchéité.
- Le frein vapeur sera appliqué avec collage et scotchage double face de manière soigné en application en plein sur son support avec recouvrement de 10 cm, les parties horizontales seront maintenues par agrafage et clouage d'ossature.
- Le scotch devra être de bonne qualité avec fourniture de jonction d'angle, et les joints sur les parois adjacentes mur/dalle seront réalisés par joint à la colle type DELTA THAN/THIXX de chez DOERKEN ou équivalent.
- Dans le cas de structure mixte bois/béton, la jonction sera traité par un primaire et une bande large adhésive.
- Les raccords de frein-vapeur seront appliqués en plein sur les déchirures/coupures/accrocs et les accessoires de raccord ou d'angle seront systématiquement employés type ANGLAMOB ou équivalent.
- Les boîtiers électriques seront spécifiques type MULTIFIX AIR de chez SCHNEIDER ELECTRIC ou équivalent.
- Les passages de fluides seront traités par manchons type AIRSTOP de chez ISOCELL ou équivalent pour les gros diamètres, en ruban adhésif en caoutchouc flexible type AMPACOLL de chez AMPACK ou équivalent pour les raccords difficiles, et par bandes adhésives souples type RISSAN de chez SIGA ou équivalent pour les raccords et petits diamètre.
- Le passage de fluides spécifiques tels que les conduits de fumée seront traités par des coquilles isolantes et des plaque de distance de sécurité étanche.
Liste non limitative.

1 8 Présentation des offres.

L'entreprise formulera obligatoirement son offre suivant la décomposition d'ouvrage figurant au bordereau en respect du CCTP, en décomposant le prix global en autant de postes détaillés qu'il y a de natures d'ouvrages exprimés.
Les quantités portées à ce bordereau ne sont pas contractuelles sauf stipulations contraires et doivent être vérifiées par l'entreprise pour l'établissement de son offre forfaitaire.
Les prix unitaires exprimés en regard des articles tiendront compte d'un parfait achèvement de l'ouvrage.
Pour les produits ou matériaux décrits : (... ou équivalent), dans les articles prescriptifs, l'entreprise devra obligatoirement préciser les marques et joindre les fiches techniques des produits ou matériaux proposés dans son offre.

2 TRAVAUX PREPARATOIRES

2.1 Installation de chantier

2.1 1 Implantation - Trait de niveaux.

Implantation des ouvrages du présent lot : doublages, cloisons, niveaux de plafonds et faux plafonds.
Établissement de contrôle des côtes du plans et rapport sur les erreurs et difficultés des implantations à la maitrise d'Oeuvre.
Réalisation du trait de niveau à +1.00 m et maintien de celui-ci jusqu'à l'intervention du peintre.

► ***Localisation :***
Pour l'ensemble des ouvrages de la présente opération.

2.1 2 Dossier de chantier.

Intégration des frais pour établissement des dossiers de chantier comprenant le Dossier de Réservations, Dossier Technique et de Dossier des Ouvrages Exécutés.
Le Dossier Technique constituera le Dossier des Ouvrages Exécutés après visa de la maitrise d'œuvre, exécution de l'entreprise et les éléments amendant le dossier (complément de fiches, choix MOe, ...). Des dossiers comprendront respectivement les documents suivants sur le plan donné :

Dossier des Réservations sera transmis au Directeur de Chantier par courrier en 1 dossier papier, à la Maitrise d'œuvre, à l'ensemble des intervenants et entreprises par mail en 1 fichier PDF et DWG dès le début de la période de préparation pour approbation de la Maitrise d'œuvre, des entreprises et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de lot / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Plan de repérage avec code de repère,
- Dessin / Schéma à l'échelle avec côtes réelles des encombrements, référencé suivant code de repère.

Dossier Technique sera transmis au Directeur de Chantier par courrier en 1 dossier papier, à la Maitrise d'œuvre par mail en 1 fichier PDF et DWG pendant la période de préparation pour approbation de la Maitrise d'œuvre et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de lot / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Sommaire / Listing des produits à mettre en œuvre marques et gamme avec référence aux articles du CCTP,
- Plans de repérage, matériaux, coloris avec code de repère,
- Plans de calepinage avec code de repère,
- Fiches techniques et PV des produits mis en place référencé suivant code de repère.

Dossier des Ouvrages Exécutés sera transmis à la Maitrise d'ouvrages par courrier en 2 exemplaires papiers (1 Maître d'Ouvrage, 1 Contrôleur technique) et 1 Clé USB après réception à la Maitrise d'ouvrages et par mail en 1 fichier PDF et DWG à la Maitrise d'œuvre et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de lot / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Sommaire / Listing des produits à mettre en œuvre marques et gamme avec référence aux articles du CCTP mis à jour,
- Plans de repérage, matériaux, coloris avec code de repère mis à jour,
- Fiches techniques et PV des produits mis en place avec leur dimensions, fixations, ... référencé suivant code de repère,
- Polychromie, gamme retenue,
- Note d'entretien.

Liste non exhaustive, compris tous autres éléments demandés par la Maitrise d'œuvre, le Maître d'ouvrage et les BET.

► ***Localisation :***
Pour les ouvrages et études du présent lot.

3 DOUBLAGES

3.1 Doublage sur fourrures

3.1 1 Doublage en plaque standard de 18 mm sur fourrures avec isolant de 160 mm

Exécution de cloisons de doublage avec isolation de 160 mm en plaque standard de 18 mm sur fourrures type OPTIMA MUR de chez ISOVER ou équivalent comprenant :
- Ossature en acier galvanisé d'épaisseur 0,60 mm composée de rails haut et bas en lisse type CLIP'OPTIMA et de fourrures horizontales d'appuis intermédiaires chevillés sur le support, et de fourrures et éclisses d'entraxe 0.60 m de section 53 x 18 mm clipsées par entretoises et réglées par des rosaces métalliques avec résilient type ROSASTYLE.
- Incorporation dans les ossatures de laine de verre d'épaisseur 160 mm avec ou sans kraft pare-vapeur type GR 32 ROULE de chez ISOVER ou équivalent de résistance thermique R=5,00 m².°C/W et de réaction au feu M0.
- Un parement vissé sur l'ossature constitué d'une plaque de plâtre standard d'épaisseur 18 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.
- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En doublage des façades béton toutes expositions.

3.1 2 Doublage en plaque standard de 18 mm sur fourrures avec isolant de 45 mm

Exécution de cloisons de doublage avec isolation de 45 mm en plaque standard de 18 mm sur fourrures type OPTIMA MUR de chez ISOVER ou équivalent comprenant :
- Ossature en acier galvanisé d'épaisseur 0.6 mm composée de rails haut et bas en lisse type CLIP'OPTIMA et de fourrures horizontales d'appuis intermédiaires chevillés sur le support, et de fourrures et éclisses d'entraxe 0.60 m de section 53 x 18 mm clipsées par entretoises et réglées par des rosaces métalliques avec résilient type ROSASTYLE.
- Incorporation dans les ossatures de laine de verre d'épaisseur 45 mm avec ou sans kraft pare-vapeur type PAR de chez ISOVER ou équivalent de résistance thermique R=1,10 m².°C/W et de réaction au feu M0.
- Un parement vissé sur l'ossature constitué d'une plaque de plâtre standard d'épaisseur 18 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.
- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.

► ***Localisation :***
Au R+1 :
En doublage des MOB des façades du Dégagement 03 et Espaces associatifs.

3.2 Doublage sur rails et montants

3.2 1 Doublage en plaque de plâtre standard de 18 mm sur montants et rails avec isolant de 45 mm avec reprises intermédiaires

Exécution de cloisons de doublage désolidarisé du support en une plaque de plâtre standard de 18 mm sur montant type PLACOSTIL M70 de chez PLACOPLATRE ou équivalent comprenant :
- Ossature en acier galvanisé d'épaisseur 0,6 mm de largeur 70 mm composée de rails chevillés sur le support bas et haut et de montants simples ou doubles d'entraxe de 0,40 m suivant les hauteurs limites d'emploi chevillés sur les parois et vissés dans les rails,
- Reprises intermédiaires par équerre métallique sur le support primaire,
- Incorporation dans les ossatures de laine de verre d'épaisseur 45 mm avec ou sans kraft pare-vapeur type GR 32 ROULE de chez ISOVER ou équivalent de résistance thermique R=1,10 m².°C/W et de réaction au feu M0.
- Un parement vissé sur l'ossature constitué d'une plaque de plâtre standard d'épaisseur 18 mm de chez PLACOPLATRE ou équivalent cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage

...Suite de "3.2 1 Doublage en plaque de plâtre standard de 18 mm sur..."

des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.
- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.

► ***Localisation :***
Au R+1 :
Pour contre-cloison devant les MOB et ossatures bois de façades toutes expositions.
Sur les refends béton et l'ossature bois dans le prolongement dans la Salle de danse.

3.2 2 Doublage d'embrasement sur ossature avec une plaque de plâtre standard 13 mm et avec isolant de 20 mm.

Exécution de cloisons de doublage en embrasement avec isolation de 20 mm sur montant de type PLACOSTIL M26 de chez PLACOPLATRE ou équivalent comprenant :
- Ossature en acier galvanisé d'épaisseur 0.6 mm composée de rails chevillés sur le support bas et haut et de montants de 26 mm d'épaisseur espacés de 0.60 m, rails hauts et bas fixés par chevillage sur les parois support avec traverse intermédiaire.
sur les parois et vissés dans les rails.
- Fourniture et pose collée à l'aide d'une colle ou d'un mastic spécial polystyrène de panneaux rigides en polystyrène extrudé type STYRODUR C VERT 2500 CN de chez LAFARGE PLATRES ou équivalent d'épaisseur 20 mm R=0.65 m²°C/W, panneaux imputrescibles et non hydrophiles, réaction au feu M1, classement I4/5.S1/2.O3.L4.E3/4, certifié ACERMI.
- Un parement vissée sur l'ossature constitués d'une plaque de plâtre standard d'épaisseur 13 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.
- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.

► ***Localisation :***
Au R+1 :
En périphérie du polycarbonate.

3.3 Doublage acoustique

3.3 1 Doublage en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois de 160 mm (FIBRASTYROC)

Exécution d'un doublage en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois fixé mécaniquement d'épaisseur totale 160 mm panneaux composites rainurés constitués d'une âme en PSE gris Knauf XTherm ULTRA 31 SE, assemblée avec un panneau de 40 mm en laine de roche et de deux parements en laine de bois minéralisés au ciment blanc d'épaisseur 5 mm face coffrante et 10 mm face apparente, type FIBRASTYROC de chez KNAUF ou équivalent de réaction au feu B-s1, d0 (M1) avec résistance thermique R=4,60 m².°C/W. Fixations mécaniques métalliques en nombre suffisants et suivant préconisation du fabricant.
Compris toutes sujétions de découpe et de pose.

► ***Localisation :***
Au RDC :
Sur un mur du local Stockage MS.

3.3 2 Doublage en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois de 160 mm (FIBRATYROC+PHONIK)

Exécution d'un doublage en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois rapporté fixé mécaniquement d'épaisseur totale 160 mm panneaux composites rainurés constitués d'une âme en PSE gris Knauf XTherm ULTRA 31 PHONIK SE, assemblée avec un panneau de 40 mm en laine de roche et de deux parements en laine de bois minéralisés au ciment blanc d'épaisseur 5 mm face coffrante et 20 mm face apparente, type FIBRASTYROC+ PHONIK de chez KNAUF ou équivalent de réaction au feu B-s1, d0 (M1) avec résistance thermique R=4,40 m².°C/W, correction acoustique αw 0,90. Fixations mécaniques métalliques en nombre suffisants et suivant préconisation du fabricant.
Compris toutes sujétions de découpe et de pose.

► ***Localisation :***
Aux RDC et R+1 :
Sur 3 murs des locaux PAC.

3.4 Doublage collé

3.4 1 Doublage collé en plaque standard de 13 mm.

Exécution de doublage en plaque de plâtre standard de 13 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1 type PLACOPLATRE de chez PLACO SAINT GOBAIN ou équivalent, pose collée sur paroi par plots au mortier adhésif.
Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous, compris toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires ou film.

► ***Localisation :***
Au RDC :
Dans le local technique, sur la parois en parpaing.

3.5 Doublage pour locaux humides

3.5 1 Doublage résistant à l'humidité par plaque GLASROC H OCEAN sur fourrures avec isolant de 100 mm.

Fourniture et pose de contre cloisons de doublage thermique avec fourrures type GLASROC H OCEAN de chez PLACO ou équivalent avec avis technique comprenant :
- Ossature en acier galvanisé d'épaisseur appropriée traitée contre la corrosion type HYDROSTIL+ de chez PLACO ou équivalent composée de rails haut et bas en lisse et de fourrures horizontales d'appuis intermédiaires chevillés sur le support, et de fourrures et éclisses d'entraxe 0,40 m clipsées par entretoises et réglées par des rosaces.
- Renforcements nécessaires pour les différents appareils fixés sur ces cloisons.
- Incorporation dans les ossatures de laine de verre d'épaisseur 160 mm avec ou sans kraft pare-vapeur type GR 32 ROULE de chez ISOVER ou équivalent de résistance thermique R=5,00 m².°C/W et de réaction au feu M0.
- Un parement vissé sur l'ossature par 1 plaque de plâtre hautement hydrofuge GMFH1I d'épaisseur 13 mm et imputrescible type GLASROC H OCEAN de chez PLACO ou équivalent à bords amincis avec parements traité contre l'absorption d'eau, l'humidité, anti-bactérien et anti-moisissure, de réaction au feu A2-s1,d0 (M0).
- Traitements des joints pour recevoir une peinture de finition B (courant) suivant DTU 59.1 comprenant les joints réalisés avec l'enduit sur grille de verre de largeur 50 mm, angles saillants, rebouchage des têtes de vis et des trous.
- Traitement en pied par bande étanche.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En doublage des Douches des Vestiaires 1 et 2.

4 CLOISONS

4.1 Cloison de distribution

4.1 1 Cloison de distribution 98/48 mm avec isolant sur montants doubles.

Exécution de cloisons de distribution avec isolation d'épaisseur totale de 98 mm avec ossature métallique double d'épaisseur 48 mm type PLACOSTIL 98/48 de chez PLACOPLATRE ou équivalent coupe-feu 1 heure avec affaiblissement phonique Ra de 47 dB comprenant :
- Ossature en acier galvanisé d'épaisseur 0.60 mm de largeur 48 mm composée de rails chevillés sur le support bas et haut et de montants doubles d'entraxe de 0.40 ou 0.60 m suivant les hauteurs limites d'emploi chevillés sur les parois et vissés dans les rails.
- Incorporation dans les ossatures de panneaux laine de verre d'épaisseur 45 mm type PAR PHONIC de chez ISOVER ou équivalent de réaction au feu A1 (M0).
- Deux parements vissés sur l'ossature constitués de deux plaques de plâtre standard d'épaisseur 13 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage

...Suite de "4.1 1 Cloison de distribution 98/48 mm avec isolant sur ..."

des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.
- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.

► ***Localisation :***

Au RDC :
En distribution des locaux suivants :
- Bloc Sanitaires hommes et femmes,
- TGBT,
- Local Ménage,
Au R+1 :
En distribution des locaux suivants :
- Espace associatif,
- Placard VDI,
- Rangement.

4.2 Cloison de distribution pour locaux humides

4.2 1 Cloison de distribution 98/48 mm avec laine de verre sur montants et plaques de plâtre hydrofugées.

Fourniture et pose vissée de cloisons de distribution avec ossature métallique type GLASROC H OCEAN de chez PLACO ou équivalent comprenant :
- Ossature en acier d'épaisseur 0,62 mm de largeur 48 mm avec galvanisation supérieure contre la corrosion type HYDROSTIL+ de chez PLACO composée de rails chevillés sur le support bas et haut et de montants doubles d'entraxe de 0,40 ou 0,60 m suivant les hauteurs limites d'emploi chevillés sur les parois et vissés dans les rails.
- Renforcements nécessaires pour les différents appareils fixés sur ces cloisons.
- Incorporation dans les ossatures de panneaux laine de verre d'épaisseur 45 mm type PAR PHONIC de chez ISOVER ou équivalent de réaction au feu A1 (M0).
- Deux parements constitués de 2 épaisseurs de plaque chacun vissé sur l'ossature en plaque de plâtre hautement hydrofugé GMFH1I d'épaisseur 13 mm imputrescible type GLASROC H OCEAN à bords amincis avec parements traité contre l'absorption d'eau, l'humidité, anti-bactérien et anti-moisissure, de réaction au feu A2-s1,d0 (M0).
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous par enduits et bandes spécifiques type PREGYWAB.
- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.
- Traitement en pied par bande étanche.

► ***Localisation :***

Au RDC :
En séparation des Douches 01 et 02 vis-à-vis des Vestiaires.

5 GAINES TECHNIQUES

5.1 Gaines verticales techniques

5.1.1 Gaine verticales techniques CF 1h et Ra 45 dB

Exécution de gaines techniques verticales intérieures coupe-feu 1 heure avec affaiblissement acoustique Ra de 45 dB type EASY STIL de chez PLACOPLATRE ou équivalent comprenant :
- Ossature en acier galvanisé d'épaisseur 0,60 mm composée de rails de 90 mm chevillés sur le support périphérique et de montants de 70 mm simples ou doubles d'entraxe suivant les hauteurs limites d'emploi chevillés sur les parois et vissés dans les rails.
- Incorporation dans les ossatures de laine de verre d'épaisseur 70 mm et de réaction au feu M0.
- Côté local un parement vissé sur l'ossature constitué d'un plaque de plâtre standard d'épaisseur 18 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Côté trémie un parement vissé dans l'ossature constitué d'une plaque de plâtre standard d'épaisseur 18 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Séparations éventuelles dans la gaine pour compartimentage des services.
- Calfeutrement de trémie d'affaiblissement acoustique identique à la gaine au droit du plancher de locaux superposés.
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.

- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.

5.1.1 1 Gaines techniques verticale coupe-feu 1 heure et Ra 45 dB

► ***Localisation :***
Au R+1 :
Pour la gaine technique du réseau de ventilation.
Pour les encoffrements de réseau EP.

6 PLAFONDS DE FINITION

6.1 Ossatures complémentaires

6.1 1 Ossature primaire.

Fourniture et pose suspendue d'une ossature primaire en acier galvanisé type STIL PRIM 100 de chez PLACOPLATRE ou équivalent, compris suspentes, tiges filetées rails et éclisses.

► ***Localisation :***
Au R+1 :
En plafond des locaux suivants :
- Dégagement 03,
- Espace associatif.

6.2 Faux-plafond démontables en fibre de bois

6.2 1 Faux-plafonds en dalles fibre de bois mono-light de dimensions 60 x 120 cm

Fourniture et pose de faux-plafond acoustique démontable suspendu en dalles de dimensions 600 x 1200 x 35 mm de type SONIVIKA CORE de chez KINGSPAN ou équivalent possédant un procès verbal comprenant :
- Ossature secondaire de type T35 en acier galvanisé laqué de teinte RAL ou de teinte spéciale au choix de l'architecte sans restriction et sans supplément de prix.
- Entretoises, cornières de départ et profils de finition des rives en cornières laquées avec suspentes inox.
- Dalles mono-light en fibre de bois minéralisée et enrobée de liant ciment/chaux blanche à bords D ossatures cachées de dimensions 600 x 1200 mm d'épaisseur 35 mm,
- Finition ultra fine 1 mm, brut non peint, - Absorption acoustique de 0,75 alpha sabine, réaction au feu B-s1,d0.
- Dalles asséchées et étuvées en usine pour un parfait dimensionnement et calibrage.
- Compris mise en place de clips anti-soulèvement si nécessaire, suspentes et toutes fixations de l'ossature.
- Les plafonds devront supporter une charge supplémentaire et intégrer divers petits matériels.
- Compris coupes, pertes et toutes sujétions pour parfaite mise en œuvre.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En plafond des locaux suivants :
- Dégagement 01 y compris sas Sanitaires,
- Salle de musculation : zone traction.
Au R+1 :
En plafond des locaux suivants :
- Dégagement 03,
- Espace associatif.

6.2 2 Plus-value au plafond démontable en fibre de bois pour coloris noir RAL 9011

Plus-value à la surface de plafond démontable en fibre de bois pour un coloris noir RAL 9011.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En plafond des locaux suivants :
- Dégagement 01,
- Sas Sanitaires,
- Salle de musculation : zone traction.

6.3 Faux plafond démontable en fibre minérales

6.3 1 Faux-plafond acoustique en dalles de 600 x 600 mm type GEDINA A sur ossature apparente de 24 mm.

Fourniture et pose de plafonds suspendus acoustiques type GEDINA A de chez ECOPHON ou équivalent à préciser sur le cadre de l'offre comprenant :
- Ossature suspendue en T24 mm laqué blanc avec suspentes, clapets anti-soulèvement, entretoises, équerre de fixation, cornières de départ et profils de finition.
- Dalles de coloris blanc de 600 x 600 mm à bords droits de type A en laine de verre haute densité d'épaisseur 15 mm, avec face apparente traitée Akutex T y compris les bords et d'un voile de verre sur la contre-face. Absorption acoustique αw de 0,95, résistant à 95 % d'humidité relative à 30°C, réaction au feu Euroclasse A2-s1,d0 et réflexion de la lumière supérieure à 84 %.
- Compris mise en place de clips anti-soulèvement, toutes sujétions de mise en œuvre et d'ossature/entretoise complémentaire pour l'adaptation aux équipement, coupes et ajustement en rives.
- L'entreprise devra proposer à la maîtrise d'œuvre un plan de calepinage respectant les plans de l'architecte pour accord avant travaux.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En plafond des locaux suivants :
- Blocs Sanitaires,
- Vestiaires 01 et 02,
- Douches 01 et 02.

6.4 Plafonds non démontables en fibre de bois

6.4 1 Plafond en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois de 160 mm (FIBRASTYROC)

Exécution d'un plafond en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois fixé mécaniquement d'épaisseur totale 160 mm panneaux composites rainurés constitués d'une âme en PSE gris Knauf XTherm ULTRA 31 SE, assemblée avec un panneau de 40 mm en laine de roche et de deux parements en laine de bois minéralisés au ciment blanc d'épaisseur 5 mm face coffrante et 10 mm face apparente, type FIBRASTYROC de chez KNAUF ou équivalent de réaction au feu B-s1, d0 (M1) avec résistance thermique R=4,60 m².°C/W. Fixations mécaniques métalliques en nombre suffisants et suivant préconisation du fabricant.
Compris toutes sujétions de découpe et de pose.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En plafond du local Stockage MS.

6.4 2 Plafond en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois de 160 mm (FIBRATYROC+PHONIK)

Exécution d'un plafond en panneau de polystyrène, écran laine de roche et fibre de bois rapporté fixé mécaniquement d'épaisseur totale 160 mm panneaux composites rainurés constitués d'une âme en PSE gris Knauf XTherm ULTRA 31 PHONIK SE, assemblée avec un panneau de 40 mm en laine de roche et de deux parements en laine de bois minéralisés au ciment blanc d'épaisseur 5 mm face coffrante et 20 mm face apparente, type FIBRASTYROC+ PHONIK de chez KNAUF ou équivalent de réaction au feu B-s1, d0 (M1) avec résistance thermique R=4,40 m².°C/W, correction acoustique αw 0,90. Fixations mécaniques métalliques en nombre suffisants et suivant préconisation du fabricant.
Compris toutes sujétions de découpe et de pose.

► ***Localisation :***
Aux RDC et R+1 :
En plafond des locaux PAC.

6.4 3 Plafonds en dalles fibre de bois mono-light de dimensions 60 x 120 cm

Fourniture et pose de faux-plafond acoustique non démontable en dalles de dimensions 600 x 1200 x 35 mm de type SONIVIKA CORE de chez KINGSPAN ou équivalent possédant un procès verbal comprenant :

...Suite de "6.4 3 Plafonds en dalles fibre de bois mono-light de dim..."

- Ossature secondaire par tasseaux bois de section appropriées, fixation mécanique et chimique sous le plancher et calepiné suivant les panneaux fibre de bois,
- Incorporation dans l'épaisseur de l'ossature d'un isolant en laine de roche de 50 mm type ALPHA ROCK de chez ROCKWOOL ou équivalent, les tasseaux seront en retrait du bord des dalles afin d'être dissimulés, compris coupes et chutes,
- Dalles mono-light en fibre de bois minéralisée et enrobée de liant ciment/chaux blanche à bords B5 de dimensions 600 x 1200 mm d'épaisseur 35 mm, fixation mécanique sur l'ossature secondaire par vis à tête structuré et de teinte assortis aux dalles,
- Finition ultra fine 1 mm, brut non peint, - Absorption acoustique de 0,70 alpha sabine, réaction au feu B-s1,d0.
- Dalles asséchées et étuvées en usine pour un parfait dimensionnement et calibrage.
- Compris mise en place de clips anti-soulèvement si nécessaire, suspentes et toutes fixations de l'ossature.
- Les plafonds devront supporter une charge supplémentaire et intégrer divers petits matériels.
- Compris coupes, pertes et toutes sujétions pour parfaite mise en œuvre.

► ***Localisation :***

Au RDC :

En plafond des locaux suivants :

- Hall,

- Salle de musculation (en ilot).

6.4 4 Plus-value au plafond non démontable en fibre de bois pour coloris noir RAL 9011

Plus-value à la surface de plafond non démontable en fibre de bois pour un coloris noir RAL 9011.

► ***Localisation :***

Au RDC :

En plafond des locaux suivants :

- Hall,

- Salle de musculation (en ilot).

6.5 Plafond en plaque de plâtre

6.5 1 Plafond une plaque standard de 13 mm sur ossature secondaire.

Exécution de plafond suspendu sur une ossature secondaire avec une plaque de plâtre standard de 13 mm comprenant :

- Ossature secondaire en acier galvanisé d'épaisseur 0.6 mm en fourrure type STIL F 530 d'entraxe 0.40 m ou 0.60 m selon le sens de pose des plaques suspendue par des suspentes et tiges filetées de portée maximum de 1.30 m, compris coulisses, cornières, attaches et éclisses.
- Parement en plaque de plâtre vissé sur l'ossature, plaque standard d'épaisseur 13 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Préparation des plaques de plâtre cartonnées comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.

► ***Localisation :***

Au RDC :

Pour fermeture haute de la cuisinette bar dans le Hall.

6.6 Fermeture de plénum

6.6 1 Fermeture de plénum en plaque de plâtre.

Fourniture et pose de fermeture de plénum de plafond suspendue par une ossature métallique et une plaque de plâtre standard de 13 mm comprenant :

- Ossature en acier galvanisé, compris coulisses, cornières, attaches et éclisses.
- Parement en plaque de plâtre vissé sur l'ossature, plaque standard d'épaisseur 13 mm cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1.
- Préparation des plaques de plâtre cartonnées comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.

► ***Localisation :***

Au RDC :

Entre le Hall et le Dégagement 01.

Dans le Dégagement 01 au droit du palier d'arrivée de l'escalier central.

Pour fermeture du plénum au droit de la cuisinette bar dans du Hall.

7 AUTRES TRAVAUX

7.1 Doublages et accessoires sanitaires

7.1 1 Banquettes techniques de sanitaires.

Exécution de banquettes techniques de sanitaires toute hauteur et de longueur suivant plans comprenant :
- Ossature verticale et horizontale en acier galvanisé d'épaisseur 0.6 mm de largeur 48 mm composée de rails chevillés sur le support bas et haut et de montants doubles renforcés à ailes larges de 50 mm d'entraxe de 0.40 m chevillés sur les parois et vissés dans les rails.
- Fixation entre montants de support d'accrochage universel pour appareils sanitaires suspendus.
- Parement vertical vissé sur l'ossature constitué d'une plaque de plâtre hydrofugée et haute dureté de 25 mm d'épaisseur cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1 type BA 25 H de chez PLACOPLATRE ou équivalent.
- Traitements des joints comprenant les bandes armées sur tous les angles saillants, bandes de calicot, ratissage des joints, rebouchage des têtes de vis et des trous.
- Toutes sujétions de coupes, d'ajustage, d'accessoires, film ou renforcement.

► ***Localisation :***

Au RDC :

A l'arrière de l'ensemble des cuvettes suspendues des Sanitaires.

7.2 Plus value de plaques

7.2 1 Plus-value pour plaques hydrofugées.

Plus-value de fourniture pour une épaisseur de plaque de plâtre hydrofugée cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1 type PLACOMARINE de chez BPB-PLACO ou équivalent en remplacement de la plaque d'origine.

► ***Localisation :***

Au RDC :

En cloisons et doublages des locaux suivants :

- Bloc Sanitaires hommes et femmes,

- Local ménage.

7.2 2 Plus-value pour plaques haute dureté.

Plus-value de fourniture pour une épaisseur de plaque de plâtre haute dureté cartonnée à bords amincis de réaction au feu M1 type PLACODUR de chez BPB-PLACO ou équivalent en remplacement de la plaque d'origine.

► ***Localisation :***

Au RDC :

En cloisons et doublages des locaux suivants :

- Dégagement 1.

Au R+1 :

En cloisons et doublages des locaux suivants :

- Dégagement 1.

7.3 Travaux divers

7.3 1 Renfort de cloison support divers.

Renforcement de cloison au droit des sanitaires, meubles ou appareils par montants renforcés de largeur 48 mm et de longueur appropriée type STIL MSR 48 de chez BPB-Placo ou équivalent.

► ***Localisation :***

Au droit des lave-mains, vasques, vidoirs, équipements sanitaires ou tous les autres éléments devant se fixer au mur.

7.3 2 Réservations.

L'entreprise chiffrera les réservations, percements, calfeutrements et scellements divers à réaliser à la demande des entreprises, dans les cloisons, doublages, plafonds, gaines, habillages, compris traçage, garnissage et

...Suite de "7.3 2 Réservations...."

calfeutrement après coup.
Garnissages, calfeutrements et finitions en fonction des parements à obtenir identique en aspect et degré coupe-feu à la surface courante.
Ces réservations ne pourront être données avec exactitude qu'en cours d'exécution. Toutefois, pour remettre son prix, l'entreprise du présent lot devra apprécier ce poste en sachant qu'aucune plus value ne pourra être demandée en cours d'exécution.

► ***Localisation :***

Pour l'ensemble de l'opération pour les traversées de gaines, pour les clapets coupe-feu, ...